



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 07.06.2019

Numéro de publication: HR01-1004647375

Canton: NE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Pharmacie des Cadolles S.A., Neuchâtel

Pharmacie des Cadolles S.A. rue du Plan 32
2000 Neuchâtel

Forme juridique: Société anonyme

IDE: CHE473905979

Siège: Neuchâtel

Objectif

exploitation d'une pharmacie, fabrication et commerce de produits pharmaceutiques, vétérinaires, relevant de la parapharmacie, de la droguerie, de l'hygiène, des cosmétiques et de la parfumerie, ainsi que la vente en ligne de ces produits (pour but compétent, cf. statuts).

Registre journalier no 1759 du 04.06.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel

Révision:

Renonciation à la révision

Pharmacie des Cadolles S.A., à Neuchâtel, rue du Plan 32, 2000 Neuchâtel, CHE-473.905.979. Nouvelle société anonyme. Statuts du 31.05.2019. But: exploitation d'une pharmacie, fabrication et commerce de produits pharmaceutiques, vétérinaires, relevant de la parapharmacie, de la droguerie, de l'hygiène, des cosmétiques et de la parfumerie, ainsi que la vente en ligne de ces produits (pour but compétent, cf. statuts). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier, courrier électronique ou télécopie si tous les actionnaires sont connus, sinon par avis dans la Feuille officielle suisse du commerce. Liquière Jean-François Roger, de Neckertal, à Veytaux, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 31.05.2019, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.